

Réponse de la Commission Biblique Sur l'auteur et la date de composition de l'épître aux Hébreux

24 juin 1914

Question 1 : Faut-il attribuer une telle force aux doutes qui dès les premiers siècles, en raison surtout de l'abus des hérétiques, ont habité les esprits de certains en Occident au sujet de l'inspiration divine et de l'origine paulinienne de l'épître aux Hébreux que, compte tenu de l'affirmation continuelle, unanime et constante des Pères orientaux à laquelle s'est joint, après le IV^e siècle, le plein assentiment de toute l'Église occidentale ; et en considérant également les actes des souverains pontifes et des saints conciles, en particulier celui de Trente, ainsi que l'usage perpétuel des Églises, il soit permis d'hésiter non seulement à la compter parmi les épîtres canoniques – ce qui a été défini de foi – mais également à la compter de façon certaine parmi les épîtres authentiques de l'apôtre Paul ?

Réponse : Non.

Question 2 : Les arguments qu'on a coutume de prendre de l'absence inhabituelle du nom de Paul et de l'omission de l'exorde et de la salutation habituels dans l'épître aux Hébreux, ou de la pureté de sa langue grecque, de l'élégance et de la perfection de l'expression et du style, ou de la manière dont l'Ancien Testament est cité et dont on argumente à partir de lui, ou de certaines différences qu'on dit exister entre la doctrine de cette épître et celle des autres épîtres de Paul, sont-ils à mêmes de réfuter de quelque manière son origine paulinienne ; ou au contraire la concordance parfaite de la doctrine et des pensées, la similitude des monitions et des exhortations, ainsi que l'accord des façons de parler et des mots eux-mêmes, souvent loué également par certains non-catholiques, qu'on observe entre elle et les autres écrits de l'Apôtre des nations manifestent et confirment-ils précisément cette origine paulinienne ?

Réponse : Non pour la première partie ; oui pour la seconde.

Question 3 : L'apôtre Paul doit-il être considéré comme l'auteur de cette épître en ce sens qu'on doit nécessairement affirmer qu'il ne l'a pas seulement conçue et élaborée tout entière sous l'inspiration du Saint-Esprit, mais qu'il lui a donné également la forme dans laquelle elle se présente ?

Réponse : Non, sous réserve d'un jugement ultérieur de l'Église.

Source : laportelatine.org/formation/magistere/reponse-du-24-juin-1914-auteur-et-date-de-composition-de-lepitre-aux-hebreux

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France